



Information réglementée

Communiqué de Presse
Boulogne Billancourt, le 29 juin 2012

Report de la publication des comptes consolidés au 31/12/2011 et suspension de cotation des actions et des obligations convertibles

A la suite de la requête déposée par STS Group fin mai 2012, le Tribunal de commerce a prorogé, par ordonnance du 15 juin 2012, jusqu'au 31 octobre 2012 le délai de tenue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

Au regard des travaux restant à effectuer sur les comptes, la publication ne pourra avoir lieu le 29 juin 2012 comme annoncé.

STS Group communiquera dès que possible sur la date de publication de ses comptes au 31 décembre 2011.

La Direction a engagé des discussions afin de mener à bien les restructurations opérationnelle et financière qui s'imposent afin d'assurer la pérennité du groupe.

Afin d'assurer un traitement égalitaire de l'information et de pallier tout risque de transaction ne respectant pas ce principe, STS Group a demandé la suspension de cotation de son titre sur Alternext (FR0010173518 ALSTS) et de ses obligations convertibles (FR0010849075 YSTS).

STS Group est le leader européen des éditeurs de logiciels dans le domaine de la confiance numérique. La confiance numérique regroupe l'authentification, l'échange et l'archivage "valeur probante" de tout objet numérique. STS Group commercialise son offre logicielle au travers d'un réseau mondial de plateformes de confiance numérique. La société rappelle qu'elle ne dispose pas du statut d'Emetteur faisant appel à l'épargne publique et par conséquent l'offre d'action ne peut se faire qu'auprès d'investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte au sens de l'Article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.

Contact : James COHEN james.cohen@group-sts.com
Agence de Presse : Actus Finance group-sts@actus.fr